

Communiqué de presse

Groupe d'industrie Agrar

Nordstrasse 15, Case postale, CH-8021 Zurich

info@agrar-industrie.ch - www.agrar-industrie.ch - @agrar_industrie

15.06.2018 Nombre de pages : 01

Initiative "eau potable" : irréaliste et nuisible

Le Conseil fédéral recommande le rejet, sans contre-projet, de l'initiative "pour une eau potable propre et une alimentation saine". L'agro-industrie salue cette décision. L'industrie va essayer les nouvelles mesures proposées et enrichir les processus de son savoir-faire en matière de recherche et de pratique.

Les auteurs de l'initiative "eau potable" exigent que seuls reçoivent des soutiens de l'Etat les agriculteurs qui ne consomment que le fourrage qu'ils produisent eux-mêmes et qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires ni d'antibiotiques à titre prophylactique. Cette exigence est irréaliste et ne tient pas compte des besoins de l'agriculture comme de l'ensemble de la population, pour les raisons que voici :

- Sans **achats complémentaires de produits fourragers, la production d'œufs, de volailles et de viande de porc ne serait pratiquement plus possible en Suisse**. Ces aliments devraient alors importés en bien plus grande quantités qu'aujourd'hui, parfois de pays où le niveau de bien-être des animaux est nettement inférieur à ce qu'il est en Suisse. Certains sous-produits de l'industrie agroalimentaire, p. ex. le son de céréale de la branche de la meunerie, ne pourraient plus être valorisés comme fourrage et finiraient dans des installations de biogaz ou des fours. Un non-sens écologique autant qu'économique !
- **L'usage d'antibiotiques comme activateurs de croissance est déjà interdit en Suisse depuis 1999**. De même, depuis avril 2016 la loi proscriit formellement leur utilisation à titre prophylactique sur notre sol. Aujourd'hui en Suisse, l'utilisation des antibiotiques est donc déjà soumise à des règles tout à fait raisonnables et judicieuses.
- Selon les calculs de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la **baisse de rendement des récoltes pourrait aller jusqu'à 40%** en cas de renoncement total aux produits phytosanitaires. Il faudrait même s'attendre à cent pour cent de pertes dans certaines cultures comme la vigne, les fruits, les pommes de terre et les légumes. Les quantités manquantes devraient être compensées par des importations supplémentaires. Ce transfert de production à l'étranger augmenterait les risques, notamment celui de la dépendance, et verraient se multiplier les transports internationaux de denrées alimentaires, préjudiciables à l'environnement.

Que fait aujourd'hui l'industrie pour réduire les apports de produits phytosanitaires dans les cours d'eau ?

Dans son propre intérêt, l'industrie accorde la priorité absolue à la protection de l'être humain et de l'environnement. Grâce à des investissements bien ciblés, elle développe de **nouvelles substances actives rendant les produits phytosanitaires toujours plus efficaces et compatibles avec l'environnement**. En outre elle apporte avec nombreux projets, activités publiques et de formation continue aux professionnels en Suisse un soutien actif à la mise en place d'une bonne pratique pour la protection des eaux dans leurs exploitations.

La protection phytosanitaire moderne : indispensable - et sûre !

Les produits phytosanitaires font partie des produits chimique les plus rigoureusement étudiés et testés. Ils assurent les quantités et la qualité des récoltes. **Les consommateurs en bénéficient**, avec des pommes sans vers ou tavelures, des salades sans limaçons, des pommes de terre qui ne moisissent pas en quelques jours, etc. En même temps, ils préviennent des risques de contaminations dangereuses, par exemple par les mycotoxines (de champignons) ou des herbes toxiques récoltées en même temps que les végétaux comestibles.

Renseignements :

Marcel Sennhauser, Responsable Communication

marcel.sennhauser@scienceindustries.ch

Tél. +41 44 368 17 44

Anna Bozzi, Responsable de dossier

anna.bozzi@scienceindustries.ch

Tél. +41 44 368 17 64